



NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

**Conseil municipal du
6 mars 2025**

SOMMAIRE

1. LE CADRE REGLEMENTAIRE	2
2. LE CONTEXTE 2025 DE LA VILLE DE MORLAIX.....	2
3. LES BUDGETS 2025 DE LA VILLE DE MORLAIX.....	2
4. LE BUDGET PRINCIPAL 2025	3
4.1 FONCTIONNEMENT	4
4.2 INVESTISSEMENT	6
4.3 ANALYSE FINANCIERE.....	9
1.4.1 <i>Les capacités d'épargne :</i>	9
1.4.2 <i>Les caractéristiques de la dette :</i>	9
5. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX.....	10
5.1 POLE PETITE ENFANCE (PPE)	10
5.2 CUISINE CENTRALE	10
5.3 PARC DE LANGOLVAS	11
5.4 CENTRE DE SANTE MUNICIPAL (CSM).....	11

1. LE CADRE REGLEMENTAIRE

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la collectivité. Le budget primitif 2025 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget principal et les budgets annexes.

2. LE CONTEXTE 2025 DE LA VILLE DE MORLAIX

Le vote du présent budget a été proposé, comme le prévoit la réglementation, après la tenue du débat d'orientations budgétaires, au conseil municipal du 16 janvier 2025.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2024, sans reprise des résultats antérieurs.

3. LES BUDGETS 2025 DE LA VILLE DE MORLAIX

BUDGETS 2025	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Budget Principal	13 315 000,00	13 315 000,00	25 177 000,00	25 177 000,00
Propositions nouvelles	11 768 530,15	10 710 101,75	25 177 000,00	25 177 000,00
<i>dont reports</i>	<i>1 546 469,85</i>	<i>2 604 898,25</i>		
Budgets annexes	1 323 829,00	1 323 829,00	5 558 372,00	5 558 372,00
Cuisine Centrale	366 822,00	366 822,00	3 022 500,00	3 022 500,00
<i>dont reports</i>	<i>47 821,11</i>			
Pôle Petite Enfance	87 377,00	87 377,00	2 481 872,00	2 481 872,00
<i>dont reports</i>	<i>13 241,90</i>			
Parc de Langolvas	12 000,00	12 000,00	34 000,00	34 000,00
Centre de Santé Municipal	857 630,00	857 630,00	20 000,00	20 000,00
<i>dont reports</i>	<i>23 629,56</i>	<i>407 965,55</i>		
TOTAL	14 638 829,00	14 638 829,00	30 735 372,00	30 735 372,00

45 374 201,00

4. LE BUDGET PRINCIPAL 2025

Le budget de fonctionnement de la Ville de Morlaix s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **25 177 000 €**. Un virement de la section de fonctionnement de 522 000 € est affecté à la section d'investissement. La politique d'investissement 2025 s'élève à 13 315 000 € dont 5 638 250 € de dépenses d'équipement.

EQUILIBRE GENERAL BP 2025

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		ATTENUATION DE PRODUITS	ATTENUATION DE CHARGES
		113 846 €	422 000 €
		CHARGES A CARACTERE GENERAL	PRODUITS DU DOMAINE
		5 050 529 €	3 661 592 €
		CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES PRODUITS
		14 242 374 €	99 742 €
		AUTRES CHARGES COURANTES	Produits financiers + produits spécifiques + travaux en régie + quote-part des subventions d'investissement
		3 872 190 €	IMPÔTS, TAXES ET FISCALITE LOCALE
		CHARGES FINANCIERES	15 679 320 €
		469 061 €	DOTATIONS, PARTICIPATIONS
	AUTRES DEPENSES	4 952 346 €	
	DAP + chapitre 67 907 000 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	362 000 €	
	522 000 €	TOTAL	
TOTAL		25 177 000 €	25 177 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		REMBOURSEMENT DU CAPITAL	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT
		1 740 000 €	522 000 €
		EQUIPEMENT	DOTATIONS AMORTISSEMENT
		5 638 250 €	900 000 €
		Etudes, logiciels	AUTRES RESSOURCES
		Subventions d'équipement	1 261 716 €
		Matériels, acquisitions foncières, travaux	FCTVA + cessions + taxe d'aménagement
		Travaux en régie	SUBVENTIONS
		EMPRUNT DE TRESORERIE	1 238 898 €
		1 000 000 €	EMPRUNTS ET DETTES
		OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 458 035 €
		2 400 € hors travaux en régie	EMPRUNT DE TRESORERIE
	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 000 000 €	
	1 069 900 €	OPERATIONS PATRIMONIALES	
	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 069 900 €	
	83 781 €	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	OPERATIONS SOUS MANDAT	83 781 €	
	3 780 669 €	OPERATIONS SOUS MANDAT	
	3 780 669 €	3 780 669 €	
TOTAL		13 315 000 €	13 315 000 €
TOTAL		38 492 000 €	38 492 000 €

Contrainte d'équilibre

Opérations d'investissement

En préambule, il est à noter que l'année 2025 est marquée par les transferts d'équipement de la ville à Morlaix Communauté : le Théâtre du Pays de Morlaix, le complexe de Langolvas, le Musée des Jacobins (Maison à Pondalez) et la piscine de la Boissière.

Le rapport d'orientation budgétaire 2025 ainsi que le budget primitif ont été construits en tenant compte de ces transferts.

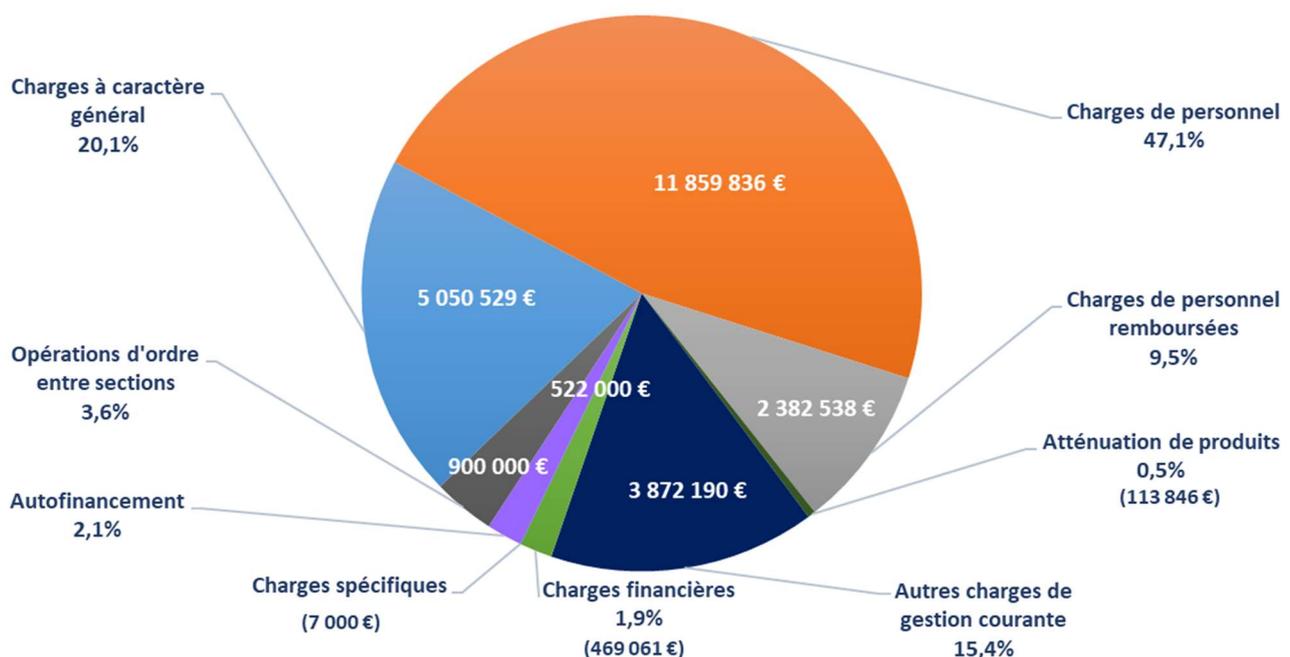
4.1 FONCTIONNEMENT

➤ Dépenses :

Les orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire** permettent une baisse des dépenses de fonctionnement de - 1.1 % (soit - 273 000 €), ce qui porte l'équilibre de la section de fonctionnement à 25 177 000 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2024	BP 2025	Evol /BP 2024
011	Charges à caractère général	20,1%	5 386 827	5 050 529	-6,2%
012	Charges de personnel	47,1%	11 747 502	11 859 836	1,0%
012	Charges de personnel remboursées	9,5%	2 217 123	2 382 538	7,5%
014	Atténuation de produits	0,5%	111 783	113 846	1,8%
65	Autres charges de gestion courante	15,4%	3 802 905	3 872 190	1,8%
66	Charges financières	1,9%	314 470	469 061	49,2%
67	Charges spécifiques	0,0%	1 170	7 000	498,3%
023	Autofinancement	2,1%	765 000	522 000	-31,8%
042	Opérations d'ordre entre sections	3,6%	1 103 220	900 000	-18,4%
TOTAL		100,0%	25 450 000	25 177 000	-1,1%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (par nature)



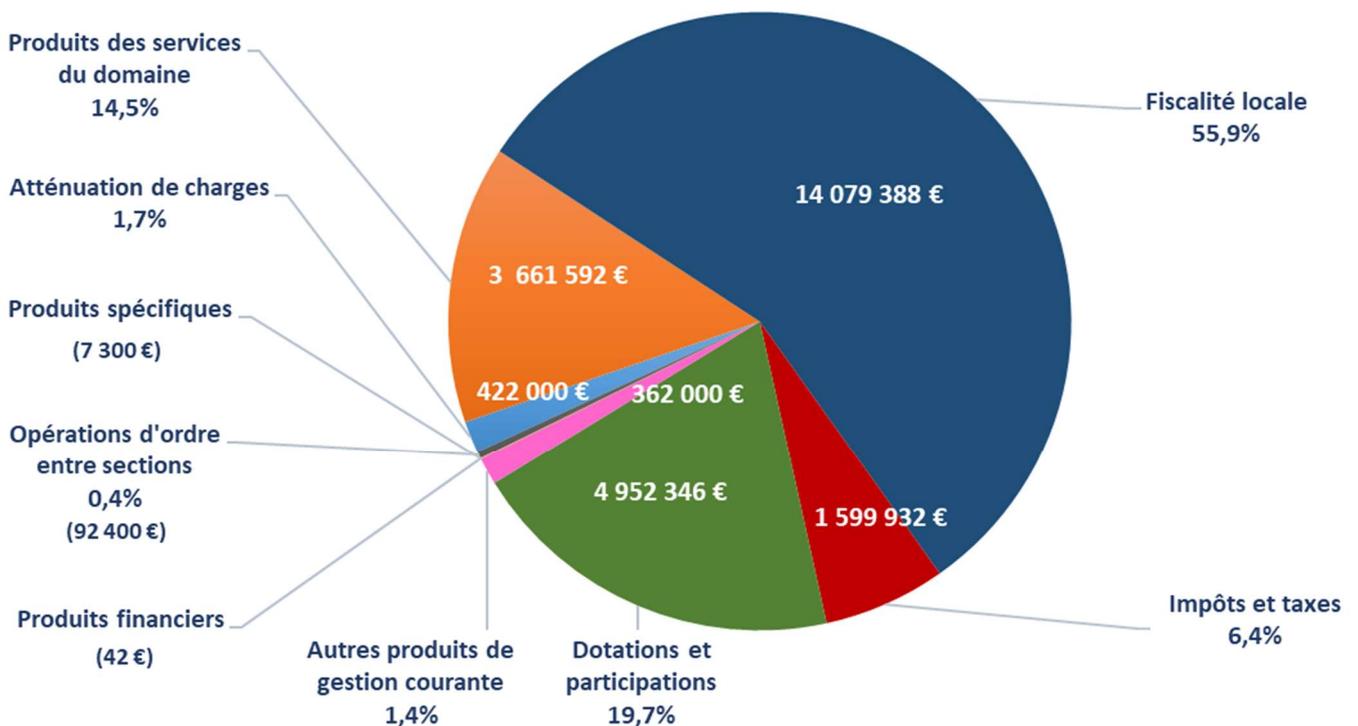
La maîtrise des charges de fonctionnement permet à la collectivité de dégager un **auto-financement de 522 000**. Ainsi, le remboursement du capital de l'emprunt (1 740 000 €) est assuré par l'addition des dotations aux amortissements (900 000 €), du virement de la section de fonctionnement (522 000 €) et d'une partie du FCTVA (318 000 €).

➤ **Recettes :**

Les orientations du **Rapport d'Orientation Budgétaire** et les données financières de la Ville (DGF, bases fiscales, tarifs, etc.) permettent d'estimer les recettes du budget primitif 2025 à 25 177 000 €, soit une baisse de - 273 000 € par rapport au budget de l'année précédente.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
Chapitre	Libellé	% du total	BP 2024	BP 2025	Evol /BP 2024
013	Atténuation de charges	1,7%	385 000	422 000	9,6%
70	Produits des services du domaine	14,5%	4 444 293	3 661 592	-17,6%
731	Fiscalité locale	55,9%	13 768 490	14 079 388	2,3%
73	Impôts et taxes	6,4%	1 708 397	1 599 932	-6,3%
74	Dotations et participations	19,7%	4 837 936	4 952 346	2,4%
75	Autres produits de gestion courante	1,4%	182 230	362 000	98,7%
76	Produits financiers	0,0%	814	42	-94,8%
77	Produits spécifiques	0,0%	30 000	7 300	-75,7%
042	Opérations d'ordre entre sections	0,4%	92 840	92 400	-0,5%
TOTAL		100,0%	25 450 000	25 177 000	-1,1%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(par nature)



Le budget primitif du budget principal de la Ville de Morlaix est équilibré sans reprise des résultats antérieurs. Il a été établi avec la volonté de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services.

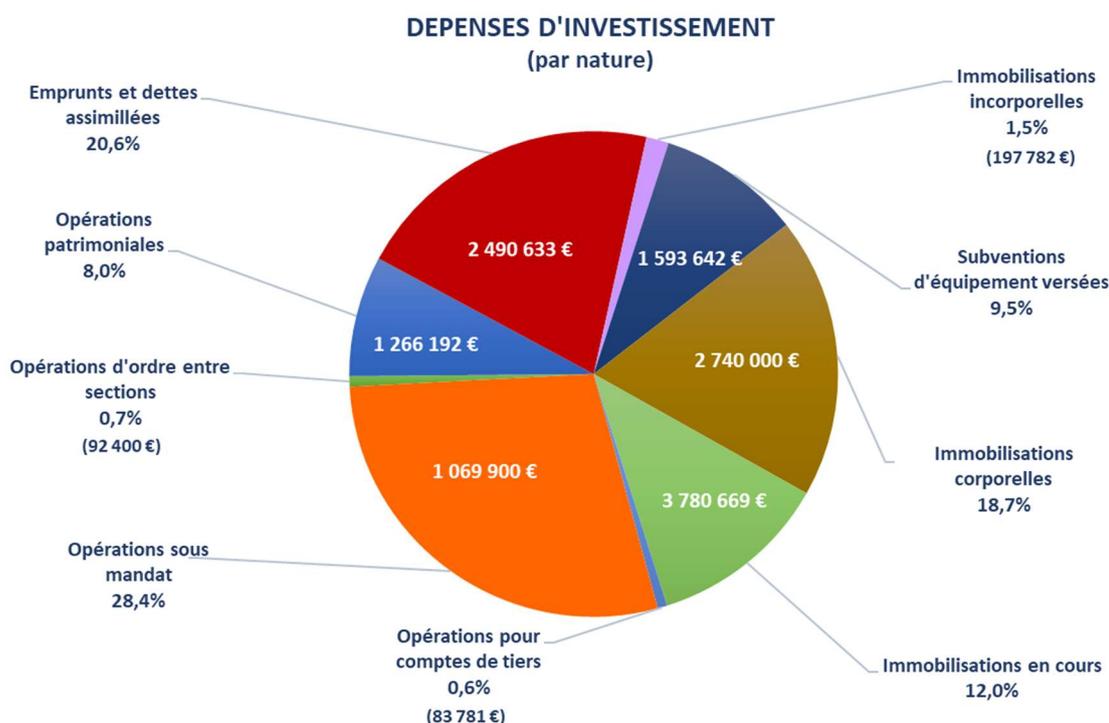
4.2 INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'élève à 13 315 000 € dont 1 546 470 € de reports 2024 en dépenses et 2 604 898 € de reports 2024 en recettes.

➤ Dépenses :

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21 et 23, hors opérations d'ordre) s'élèvent à 5 638 250 € soit – 26.5 % par rapport au BP 2024. Elles tiennent compte principalement de l'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts communaux ainsi que d'opérations particulières (rénovation de la MJC, achat de véhicules électriques, aménagement de la route de Paris, etc.).

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Reports 2024	Propositions nouvelles 2025	Reports + BP 2025
040	Opérations d'ordre entre sections		92 400	92 400
041	Opérations patrimoniales		1 069 900	1 069 900
16	Emprunts et dettes assimilées		2 740 000	2 740 000
20	Immobilisations incorporelles	53 245	144 537	197 782
204	Subventions d'équipement versées	720 740	545 452	1 266 192
21	Immobilisations corporelles	692 087	1 798 546	2 490 633
23	Immobilisations en cours	39 482	1 554 160	1 593 642
45411...	Opérations pour comptes de tiers	35 781	48 000	83 781
4581...	Opérations sous mandat	5 134	3 775 535	3 780 669
TOTAL		1 546 470	11 768 530	13 315 000



Les dépenses de la section d'investissement peuvent être étudiées au travers de différentes grandes masses :

- Le remboursement du capital (1 740 000 €) et la gestion de trésorerie (1 000 000 €).
- Les opérations d'ordre : il s'agit de la valorisation des travaux effectués en régie estimés pour l'année 2025 à 90 000 € (60 000 € régie bâtiment et 30 000 € régie voirie) pour le chapitre 040 « opérations d'ordre entre les deux sections » ainsi que des subventions d'investissement pour 2 400 €.
- Le chapitre 041 « opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement » regroupe les intégrations d'études, d'annonces, d'insertions et des régularisations d'avances forfaitaires pour un montant de 1 069 900 €.
- Les opérations pour compte de tiers concernent les arrêtés de péril pour un montant de 83 781 €.
- Les opérations sous mandat dans le cadre du transfert du Musée des Jacobins à Morlaix Communauté évaluées à 3 780 669 €.
- Les opérations de travaux et d'équipement qui s'élèvent à **5 638 250 €** avec notamment :
 - Travaux dans les bâtiments techniques : 386 788 €
 - Moyens des services (engins de voirie, véhicules électriques, matériels divers) : 375 967 €
 - Travaux dans les écoles : 250 408 €
 - Travaux de réhabilitation du Musée : 65 144 €
 - Travaux dans les bâtiments sportifs : 129 590 €
 - Eclairage public : 235 491 €
 - Signalisation et mobilier urbain : 147 454 €
 - Travaux de voirie (voirie, sécurité communale, route de Paris) : 2 504 478 €
 - Travaux des espaces verts : 243 332 €
 - Travaux de restructuration du Dossen : 527 680 €
 - Transition écologique (stationnements cyclables) : 21 962 €

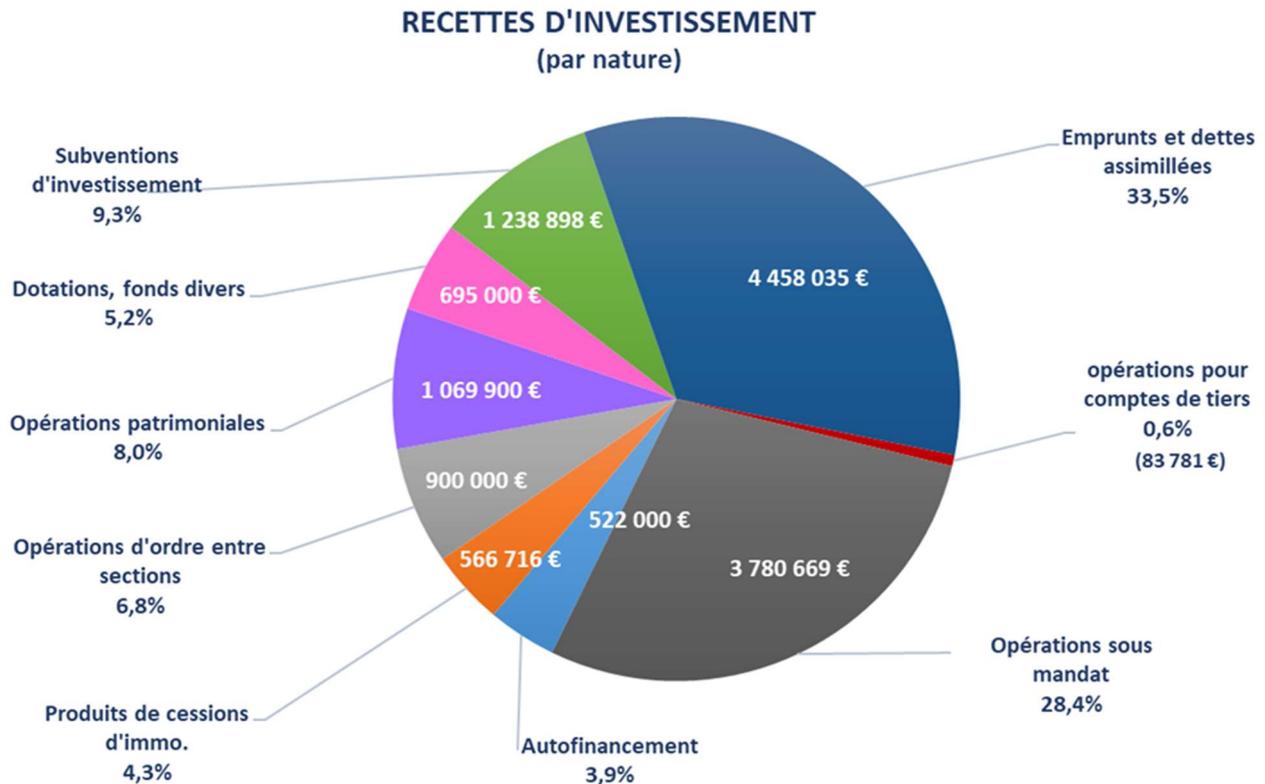
➤ Recettes :

Elles sont estimées à 13 315 000 € en 2025. Elles sont en baisse de – 2.5 % (– 345 000 €) par rapport au budget primitif 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitre	Libellé	Reports 2024	Propositions nouvelles 2025	Reports + BP 2025
021	Autofinancement		522 000	522 000
024	Produits de cessions d'immo.		566 716	566 716
040	Opérations d'ordre entre sections		900 000	900 000
041	Opérations patrimoniales		1 069 900	1 069 900
10	Dotations, fonds divers		695 000	695 000
13	Subventions d'investissement	1 004 898	234 000	1 238 898
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000	2 858 035	4 458 035
45412...	opérations pour comptes de tiers		83 781	83 781
4582...	Opérations sous mandat		3 780 669	3 780 669
TOTAL		2 604 898	10 710 102	13 315 000

Les opérations pour compte de tiers qui concernent les arrêtés de péril (83 781 €) et les opérations sous mandat dans le cadre du transfert du Musée des Jacobins à Morlaix Communauté (3 780 669 €) sont inscrites pour le même montant en dépenses et recettes d'investissement.

En effet, chaque opération est in fine équilibrée en dépenses et recettes pour permettre le solde des comptes et la clôture de l'opération.



Le remboursement du capital de l'emprunt (1 740 000 €) est assuré par l'addition des dotations aux amortissements (900 000 €), du virement de la section de fonctionnement (522 000 €) et d'une partie du FCTVA (318 000 €).

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section sont équilibrées en dépenses et en recettes et s'élèvent à 1 069 900 €.

L'utilisation d'un emprunt pour la gestion de trésorerie requiert l'inscription de 1 000 000 € en dépenses et recettes sur le compte 16449.

Les dépenses d'équipements, inscrites pour **5 638 250 €** en 2024, sont financées par :

- Le solde du FCTVA (**312 000 €**)
- Les amendes de police (**120 000 €**)
- La taxe d'aménagement (**65 000 €**)
- Les subventions (**1 118 898 €**)
- Les cessions d'actifs (**566 716 €**)
- La mobilisation d'un emprunt d'équilibre (**3 458 035 €**)

* hors subventions d'équipement transférées au compte de résultat (- 2 400 €)

4.3 ANALYSE FINANCIERE

1.4.1 Les capacités d'épargne :

La projection des charges et produits et la réalisation du programme d'investissement ont des conséquences sur l'autofinancement et l'endettement de la collectivité.

Au regard des orientations retenues dans le **Rapport d'Orientation Budgétaire 2025** (et notamment un taux de réalisation de 98 % des dépenses de fonctionnement), les produits de fonctionnement courant évolueraient de - 4.4 % générant une baisse de - 1 558 683 € en 2025 par rapport au pré Compte Administratif 2024.

Sur la même période, les charges de fonctionnement courant diminueraient de - 5.2 % soit - 1 221 142 € de dépenses en 2024 (par rapport au pré Compte 2024).

Ces deux effets, principalement dus à la fin de la prise en charge par la Ville des dépenses du Musée et de la piscine et de leur remboursement par Morlaix Communauté et ce, dans le cadre des transferts d'équipement, se traduisent par une progression de l'excédent brut courant.

Cet excédent Brut Courant (EBC), indicateur significatif de la situation financière d'une commune, augmenterait en 2025 de + 2.5 % (+ 62 459 €).

k€	2022	2023	PRE CA2024	BP 2025
Produits de fonctionnement courant	24 143 803	25 589 073	26 155 628	24 996 946
- Charges de fonctionnement courant	21 853 904	22 572 164	23 674 002	22 452 860
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	2 289 899	3 016 908	2 481 626	2 544 085
+ Solde exceptionnel large	- 366 969	- 413 811	- 20 336	- 38 159
= Produits exceptionnels larges*	47 913	372 737	31 401	7 342
- Charges exceptionnelles larges	414 883	786 548	51 737	45 501
= EPARGNE DE GESTION (EG)	1 922 929	2 603 097	2 461 290	2 505 926
- Intérêts	271 060	284 922	369 611	430 860
= EPARGNE BRUTE (EB)	1 651 869	2 318 175	2 091 679	2 075 066
- Capital	1 422 431	1 486 635	1 561 468	1 740 000
= EPARGNE NETTE (EN)	229 439	831 540	530 211	335 066

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

En 2025, la Ville de Morlaix disposera d'une épargne nette (autofinancement) évaluée à **335 066 €**.

1.4.2 Les caractéristiques de la dette :

L'encours de dette au 01/01/2025 s'élève à 21 128 628 €, soit 1 370 € par habitant. Le délai minimal de désendettement de la collectivité serait de 10.2 ans (Dette / Epargne Brute).

La dette comporte 18 contrats de prêts pour un taux moyen de 2.1 %.

Le ratio Encours corrigé / Epargne brute indique le nombre d'années qui serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans, la situation devient dangereuse.

Le délai minimal de désendettement de la collectivité serait de 10.2 années en 2025.

€	2022	2023	PRE CA2024	BP 2025
= Encours corrigé	18 873 717	18 887 083	21 225 615	21 085 854
/ Epargne brute	1 651 869	2 318 175	2 091 679	2 075 372
= Encours corrigé / Epargne brute	11,4	8,1	10,1	10,2

5. LES BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DE MORLAIX

5.1 Pôle Petite Enfance (PPE)

Le Pôle Petite Enfance possède son propre budget qui regroupe 5 structures de fonctionnement :

- L'administration générale (32 410 €)
- L'ALSH « La ferme des enfants » (311 206 €)
- La crèche collective (945 970 €)
- La crèche familiale (1 167 968 €)
- Le lieu d'accueil enfants parents « LAEP » (24 318 €)

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à **2 481 872 €**, composées à 89.4 % de charges de personnel.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **87 377 €** dont 7 890 € de matériels et équipements et 78 587 € de travaux divers.

5.2 Cuisine Centrale

La Cuisine Centrale est suivie sur un budget annexe autonome, dont les dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 sont estimées à **3 022 500 €**. Elles sont composées à 59.7 % d'achats et fournitures pour un montant de 1 805 178 € et à 37.0 % de charges de personnel (1 117 000 €). Les dotations aux amortissements s'élèvent à 45 000 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 022 500 €, **dont 2 895 000 € sont issues de la tarification aux clients** (communes, lycées, collèges, centre de loisirs, EHPAD, portage à domicile, sociétés privées, etc.) et **104 000 € de subvention d'équilibre** du budget principal de la Ville de Morlaix.

La section d'investissement est fixée en 2024 à **366 822 €**, dont 45 000 € affectés au remboursement du capital des emprunts, 36 683 € pour le déploiement d'une GPAO (Gestion de la Production Assistée par Ordinateur), 20 000 € pour des travaux d'électricité et 265 139 € pour l'acquisition de matériel (thermoscelleuse, matériel de cuisine, matériel informatique, etc.).

Le remboursement du capital de l'emprunt est assuré par les dotations aux amortissements (45 000 €). Un nouvel emprunt de 250 000 € a été souscrit en décembre 2024 afin de financer les nouvelles dépenses d'investissement.

5.3 Parc de Langolvas

Le Parc des expositions de Langolvas a été transféré au 1er janvier 2024 à Morlaix Communauté. Son exploitation relève d'un budget annexe spécifique de la collectivité.

En 2025, le total des charges de fonctionnement est limité à **34 000 €**, composé de charges à caractère général pour un montant de 20 000 € et du remboursement des intérêts de l'emprunt (2 000 €).

Ces dépenses sont financées par une prise en charge du déficit par le budget principal de la Ville pour un montant de 12 000 € et le remboursement des frais versé par Morlaix Communauté estimé à 20 000 €.

En 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à **12 000 €** affectés au remboursement du capital de l'emprunt.

Morlaix Communauté remboursera, les dépenses payées en fonctionnement par la Ville dans le cadre du transfert de compétence.

5.4 Centre de santé municipal (CSM)

En 2025, les dépenses de fonctionnement sont fixées à hauteur de **20 000 €**, cette année étant consacrée à l'achèvement de la construction du bâtiment, sis 59-61, rue de Brest. Une subvention d'équilibre de 20 000 € sera versée par le budget principal de la Ville.

Les dépenses d'investissement sont estimées **857 630 €** comprenant le remboursement du capital de l'emprunt (20 000 €), des frais de maîtrise d'œuvre et les travaux de réhabilitation du bâtiment.

Les travaux et les équipements seront financés par des subventions (Région, Département et DSIL) inscrites pour un montant de 407 966 €.